

Compte-rendu du Conseil d'UFR

Des Sciences de Santé

Jeudi 23 janvier 2025

Présents : Justin BERNARD, Florence BOUYER, Amandine CHIRADE, Vanessa COTTET, Léonard DE ALMEIDA-GIROD, Anastasia DEMINA, Florence DUVILLARD, David ERIMUND, Marc GARRETA, Philippe GUERIT, Cyprien GUILLOT, Caroline HOUTMANN, Agnès JACQUIN-PIQUES, Anaïs JURA, Davy LAROCHE, Éric LESNIEWSKA, Katia MAZALOVIC, Marc MAYNADIÉ, Franck MENETRIER, Pablo ORTEGA-DEBALLON, Andréa PESTANA, Lucie PORTERET, Maxime SAMSON, Luc THOMAS, Christine TOURNAY Catherine VERGELY.

Via teams : Anaïs CARNET, Marjolaine GEORGES, Gérard GERMOND, Céline LAURENT, Françoise TENENBAUM, Maéva WENDREMAIRE, Marie-Catherine MORGANT.

Procuration : Philippe FAGNONI pour Maéva WENDREMAIRE.

Excusés : Victorin AHOSSI, David GUILLER, Marie-Pierre GUENFOUDI, Yamina KROUK, Alexandre MELOUX.

Absents : Mouncef ANLI MAHADI, Guillaume BELTRAMO, Lucas CHOCARD, Véronique BERTAUX-CHARVOLIN, Anne-Lucie BOULANGER, Capucine CRETINON, Hervé DEVILLIERS, Valentin DERANGERE, Philippe FAGNONI, Anaïs GOUTERON, Gauthier HUREAU, Manon FLAMAND, Loan FUMEY, Jean-Marie HEYDEL, Leelou JALOCKA, Gautier HUREAU, Didier HONNART, Arthur MARCHAL, Laurine MARTEL, Julian MERAND, Thierry MOULIN, Thomas MOUILLOT, Romane PHILIPPOT, Maxence ROUILLAT, Alexia ROULAND, Maxence ROUILLAT, Angela STRATAN, Claire TINEL, Eva ZETOUTOU, Narcisse ZWETYENGA.

Rappel de l'Ordre du jour

- I- **Approbation du compte rendu du Conseil d'UFR** du 12.12.2024
- II- **Informations générales – Textes**
- III- **Finances**
- IV- **Scolarité :**
 - **Médecine** : Validation du compte-rendu du Conseil pédagogique du 08.01.2025
Marc MAYNADIE
 - **Odontologie** : Validation du compte-rendu du Comité pédagogique du 14.01.2025
Caroline HOUTMANN
 - **Pharmacie** : Validation du compte-rendu du Conseil pédagogique du 10.01.2025
Eric LIESNEWSKA et Mme Catherine VERGELY
- V- **Points divers :**
 - Campus sans tabac / *Mme Anastasia DEMINA*
 - Validation des Statuts Départements Rééducation

VI- Questions des étudiants

VII- Questions diverses

La séance en présentiel en salle R01 et en visioconférence par Teams est ouverte à 17 h00 par le Professeur MAYNADIÉ, Doyen de l'UFR Santé.

Il remercie tous les participants.

I. Approbation du compte rendu du Conseil d'UFR du 12.12.2024

Le compte-rendu est approuvé par l'ensemble des membres du conseil.

II. Informations générales – Textes

 **Changement de Logo**

Le Pr Maynadié annonce que l'Université de Bourgogne est devenu un établissement public expérimental : le programme 2PE, et s'appellera désormais « L'Université Bourgogne Europe » à compter du 01/01/2025.

Elle est associée avec l'école des beaux-arts et l'école de musique. C'est trois entités au terme de l'expérimentation (3 à 5 ans) deviendront certainement un seul établissement

Elle sera aux côtés de 11 établissements d'enseignement-supérieur et de la recherche de Bourgogne Franche-Comté (ENSA et ESM en tant qu'établissements composantes, BSB, ESTP, ESEO, le CESI, ESAAB à Nevers, CHU, CGFL en tant qu'établissement associés ainsi que Science Po campus de Dijon et le CROUS BFC en tant qu'établissement partenaires)

De ce fait, un changement de logo est en cours. Il explique que le Président Thomas souhaite que les logos soient uniformisés aux seins des facultés, c'est pourquoi une rencontre a été organisée récemment au sein de l'UFR de Santé avec la cellule communication de l'UBE.

Plusieurs logos ont été proposés en jumelant l'UBE et l'UFR de Santé. (cf. annexes).

Le Pr Maynadié avait expliqué aux responsables de cellule communication qu'il trouvait que les logos n'étaient pas assez explicites aux yeux du grand public. Il leur avait précisé également qu'un travail avait déjà été fait en amont sur le logo de l'UFR de Santé.

Une discussion s'engage à ce sujet.

Mme Vergely trouve regrettable que l'identité de l'UFR de Santé soit abandonnée et a pu remarquer que sur la charte graphique on peut toujours associer le logo de l'UFR de Santé à celui de l'UBE sans le modifier.

Mr Lesniewska appuie les propos de Mme Vergely.

Mme Tournay remarque que les couleurs du logo UFRSANTÉ ne s'accordent pas avec ceux de l'UBE.

Mr Erimund demande qui finance ce changement de logo.

Le Pr Maynadié conclut cette discussion en expliquant qu'il a demandé lors de la réunion des modifications des

logos proposés par la cellule communication.

Elections UBE LE 18/02/2025

Le Pr Maynadié rappelle à tous les prochaines élections qui se dérouleront le 18/02/2025 par voie électronique. Il invite chacun à se connecter via son PC avec le code et le lien reçu par mail pour pouvoir voter électroniquement. Mme Tournay explique que le vote se déroulera sur **deux journées de 8h00 à 19h00**.

Visite du Président Vincent THOMAS le 13.12.2025

Dans le cadre de sa campagne électorale, le Président Vincent THOMAS sera en visite à l'UFR de SANTE le 13.02.2025 à 17H30 à l'amphithéâtre Bataillon. M. Le Doyen invite les membres du conseil à être présent.

Financement du projet de décarbonation

L'état a accepté de financer le « projet de décarbonation » qui est la création d'un Master porté par Eric FINOT et Eric BOURILLOT, auxquels sont associés M. LESNIEWSKA et son équipe : Fabrice NEIERS, Ali ASSIFAOUI.

Ce master permettra de sensibiliser les étudiants pour limiter l'impact de la fabrication et de l'utilisation des produits de santé.

Ce projet sera financé avec environ 3 millions d'euros, l'argent sera perçu au fur et à mesure de l'avancée de la mise en place du projet.

M. Maynadié explique qu'il a rencontré des cadres du bloc opératoire du CHU qui travaillent beaucoup sur cette question également et les a invités à prendre contact avec les enseignants de l'équipe du Pr Lesniewska afin de pouvoir échanger leurs expériences sur ce sujet.

• Résultats du jury des ED

Lors des épreuves des ED (Epreuves Dématérialisés, ex ECN), les étudiants qui n'avaient pas obtenu la note de 14/20 au rang A ont dû repasser un deuxième tour au début du mois de janvier.

24 étudiants Dijonnais ont réussi les épreuves de rattrapage et pourront accéder aux ECOS cette année.

11 étudiants n'ont pas réussi et doivent redoubler leurs MM3.

• Bâtiment B4

Le Pr Maynadié annonce que l'avant-projet sommaire concernant la construction de la surélévation de la salle d'examen est terminé.

Il est prévu que l'odontologie occupera le 2^{ème} étage. Le 1^{er} étage sera dédié aux ECOS avec 6 circuits et avec salle de cours, une salle de TP pour la rééducation, une salle de stockage pour le matériel.

Les architectes vont pouvoir faire un appel d'offre auprès des entreprises pour la construction, après les ED du mois d'octobre.

• Restaurant Universitaire

La question du restaurant universitaire semblerait être résolue, il ne devrait pas être construit sur le parking de l'UFR. Le Pr Maynadié attend la confirmation par écrit.

III. Finances

Points inscrits à l'ordre du jour pour vote du Conseil :

1. Convention avec l'association SANTENOV : reversement par SANTENOV des frais de réception relatifs au séminaire « Vision et stratégie à 3 ans » en date du 5 décembre 2024 **DÉPENSES : 977,60 €**
2. Convention de soutien au service sanitaire d'une durée d'un an - financement de l'ARS. **RECETTES : 16 200,00 €**
3. Tarifs des frais d'inscriptions pour le colloque 9th International Workshop on Nitric Oxide and Cancer du 08 au 10 septembre 2025. **Tarifs en HT recettes : Tout public :227,27 € HT - 250 € TTC - Etudiants : 109,09 € HT - 120 € TTC**
4. Sortie d'inventaire Incubateur à CO₂ HeraCell de chez Heraeus S/N : 51013569 N° inventaire UB : 15 017197 (courriel du 11/12/2024 Plateforme RE41AD01 - Imaflow Cytométrie)
5. Don : CANCÉROPÔLE EST fait un don de 1000 € à Madame Manon GEINDREAU dans le cadre de sa participation au congrès « IMMUNOLOGY 2024 »

Tous ces points sont validés à l'unanimité.

IV. Scolarité :

- **Médecine** : Validation du compte-rendu du Conseil pédagogique du 08.01.2025

Le Pr Maynadié présente les différents points évoqués lors du comité pédagogique de médecine :

Présentation des activités CEMU Centre Edition Médicale Universitaire

C'est une association étudiante de type « Loi 1901 » qui s'occupe des « Ronéos », elle a pour but de mettre à disposition des cours et des documents pour les étudiants de toutes les années universitaires. Elle est structurée avec un président, un trésorier, etc... Les membres étaient venus au comité se présenter et ainsi demander à ce que leurs activités soient reconnues avec l'attribution de points de parcours.

Il a été décidé lors du comité d'attribuer un total de 40 points de parcours aux Membres du Bureau au titre de leurs engagements et de 10 points aux Responsables des « Ronéos » avec au maximum 20 points par année cumulée (2 ans).

Le Pr Samson complète cette information en précisant que cette attribution se fera sous les conditions suivantes :

- Maximum 3 responsables par promotion,
- Avoir effectué l'année entière,
- Transmission d'un récapitulatif chaque année au bureau de la scolarité par le /la Président/e (avec des précisions sur le temps, le rôle occupé etc...)

Règles de contestation des réponses aux QCM

Face à l'augmentation, la gestion des contestations des réponses aux QCM devient de plus en plus difficile. C'est pourquoi le sujet a été évoqué lors du comité de Médecine. Une meilleure gestion pour traiter les contestations devait être trouvée.

Le Pr Ortega-Deballon avait expliqué ce qu'il avait mis en place en 3^{ème} année. Il a été décidé que pour les étudiants de 1^{er} cycle, les contestations devront être transmises dans un délai d'une semaine maximum après la diffusion des résultats aux QCM, avec des preuves à l'appui. Elles devront être présentées par un ou deux étudiants par année maximum au responsable de l'UE.

Le Pr Maynadié propose également que les règles soient appliquées également au 2^{ème} cycle. Accord par les membres de l'UFR à l'unanimité.

Note plancher en DFSAM

Il avait été décidé d'appliquer une note éliminatoire de 14/20 pour que les étudiants s'entraînent à l'ENT National. Une subtilité existe dans les questions de rangs A : la connaissance en elle-même qui peut-être de rang A mais l'outil docimologique qui peut faire passer la question en Rang B.

Après discussions avec l'ensemble des participants du comité, des décisions ont été prises:

- Un mail général sera à envoyer tous les ans pour rappeler les règles sur la docimologie des questions de rang A.
- C'est au coordonnateur de l'UE d'enregistrer les questions de rang A
- La Scolarité se charge de mettre en copie le Pr SAMSON afin qu'il soit informé sur les questions pour toutes les UE.

Point sur choix de stage en deuxième cycle

Suite à une discussion à ce sujet, il va être mis en place un groupe de travail piloté par le Pr CHARLES, ayant pour but d'améliorer l'organisation des stages. Il sera composé des personnes suivantes :

- Pierre-Emmanuel CHARLES
- Thomas FUTAULLY
- Thomas MALDINEY
- Pablo ORTEGA-DEBALLON
- Lucie PORTERET
- Maxence ROUILLAT
- Angela STRATAN

La présentation des travaux devra être faite au Conseil d'UFR du 25 mars 2025 et mise en œuvre en septembre 2025. L'objectif est de trouver et de proposer des solutions pour simplifier ce système difficilement gérable.

Questions diverses

➤ Mme Lucie PORTERET avait fait part de problème de cohérence entre la thématique et les questions posées de certains QCM

➤ Il a été demandé de décaler une date de jury ce qui n'a pas été accordé.

➤ Une discussion a eu lieu également sur le désengagement de la Médecine Générale concernant des heures d'enseignement dues au manque d'enseignants. En effet, 1000 heures sont nécessaires alors que seulement 500 heures sont accordées par l'Université.

Le Pr Maynadié explique que le quota d'heures est déjà fixé à 500 heures depuis 2012, il n'a pas évolué depuis alors que le nombre d'étudiants en interne en Médecine Générale a augmenté. Dans la formation des internes, il existe un nombre d'heures obligatoire avec des formateurs spécifiques qui ne font pas partie des enseignants universitaires, pour cela le Pr Mazalovic dispose du crédit pour délivrer 500 heures d'enseignements qui ne sont malheureusement pas suffisants.

Depuis plusieurs années, le Pr. Mazalovic avait alerté le système universitaire de ce problème sans que rien ne change. A ce jour, la Médecine Générale ne peut plus assumer autant d'heures d'enseignements.

Le Président THOMAS a été alerté par cette situation, une rencontre est prévue lors d'un RDV pour trouver une solution rapidement.

- **Odontologie :** Validation du compte-rendu du Comité pédagogique du 14.01.2025

Le Dr HOUTMANN présente les différents points qui ont été abordés lors du comité pédagogique d'odontologie :

➤ **Un bilan sur les examens du 1er cycle** a pu être réalisé, en 2eme année sur 43 étudiants : 25 étudiants ont été admis et 18 étudiants qui ont été ajournés.

Ils ont pu constater que les étudiants provenant du LAS représentent 80% des étudiants en échec.

Les passerelles quant à eux ont un niveau de compétence plus élevé.

Une discussion s'engage à ce sujet au sein du conseil.

La 1ère année il y a beaucoup de QCM, et les étudiants provenant de LAS ne sont pas habitués, ils ont plus l'habitude du rédactionnel.

➤ Concernant **la préparation des examens 2^{ème} cycle**, les examens écrits terminaux auront lieu les 29 et 30 janvier 2025.

➤ **Une journée pédagogique d'odontologie est prévue le 20.02.2025.** L'organisation de cette journée est en cours. Tout le monde est invité. Sur les conseils du Pr VERGELY, Mme Houtmann se renseigne sur la possibilité de réserver des salles aux « CORTEX ». Ce cadre sera plus confortable et plus propice aux échanges.

➤ Le Dr Houtmann précise qu'ils se concentreront davantage sur le 1^{er} cycle dans un premier temps et ensuite sur le 2^{ème} cycle dans un deuxième temps.
Les matières hors odontologie seront prévues le matin et l'après-midi les matières odontologiques.

➤ **Le Président de la Conférence des Doyens sera présent à l'UFR de Santé le 17/02/2025.** Le Doyen visitera les locaux actuels et les nouveaux locaux en cours de construction.

➤ Des dossiers de demandes de **CESP** ont pu être étudiés au mois de décembre et classés par ordre de priorité.

➤ L'accueil d'une **étudiante étrangère dans le cadre d'ERASMUS** est prévu au mois de janvier. Mme Sofia ROZUMNA est une étudiante ukrainienne de 4^{ème} année et suivra les cours d'enseignements d'odontologie de 3^{ème} année. Cela lui permettra d'améliorer son français, elle voit des choses qu'elle n'a pas encore étudiées malgré son niveau universitaire et tout se passe très bien.

➤ **L'agent de maintenance** qui était prévu d'être recruté a été annulé. Une nouvelle campagne de recrutement aura lieu au mois de février.

➤ La **Journée Porte Ouverte de l'UFR de Santé est prévue le 05 février 2025.** La présence des étudiants sera nécessaire pour tenir un stand d'accueil et représenter la filière odontologie.

➤ **Une vidéo promotionnelle «OnHealth»** de 2 minutes environ a été réalisée, elle est disponible sur ce lien : https://youtu.be/ubSRudnr-W8?si=A-sSr2T_ODqTLthP

➤ En **question diverses**, il a été abordé suite à la demande des étudiants, la mise en place d'un comité pédagogique spécifique Clinique pour faciliter les échanges Universités et CHU.

➤ Création de fiches de procédures faites par les enseignants de l'UFR

- **Pharmacie :** Validation du compte-rendu du Conseil pédagogique du 10.01.2025

Le Pr LIESNEWSKA présente les points de l'ordre du jour du dernier comité pédagogique de Pharmacie :

➤ Dans les Informations Générales, il a été mentionné les modifications d'un arrêté qui concerne les PASSERELLES.

Des étudiants qui possèdent une licence avec les mentions en : « Chimie, Physique-Chimie, Sciences de la Vie, Sciences pour la Santé » vont pouvoir être acceptés. Ainsi que ceux qui posséderont les licences professionnelles s du « bachelor universitaire de technologie » (BUT) pour les spécialités de « génie biologique » et de « chimie ». Les étudiants inscrits en troisième année de licence accès santé L.AS, pourront également candidater aux PASSERELLES.

➤ R3C DES INDUSTRIE-RECHERCHE

Le Pr Liesnewska explique qu'elle a été présentée et menée par le Doyen de l'université de Paris-Saclay. Elle est relativement bien avancée que ce soit les blocs de compétences, les familles de compétences, les connaissances transversales, les compétences génériques des transversales, les principes acquis, les modalités d'entrées et tutorats par les enseignants.

Les maquettes définitives devraient sortir en fin février.

En parallèle les DES Officine et Industrie sont en cours de réalisation et devraient également être finalisés.

➤ La journée pédagogique qui a eu lieu le 12 décembre 2024 a été invoquée également. Elle a été organisée par le Pr Vergely et le Pr Liesnewska.

Il y avait la présence de :

- 24 Enseignants Pharmacie
- 2 Enseignantes Sage-Femme
- 4 Enseignants Médecine
- 4 Gestionnaires de la scolarité pharmacie
- 3 représentants d'étudiants

Ainsi que de :

- 19 Enseignants Pharmacie
- 2 Enseignantes Sage-Femme
- 2 Etudiants

Une série d'enquêtes ont pu démontrer que la journée fut un succès surtout au sujet de l'IA qui avait été présenté par Matthieu Guerriaud.

➤ Un groupe de travail va être créé entre les enseignants, les étudiants, les personnels de la scolarité pour étudier les possibilités d'améliorations sur l'enseignement pédagogique.

Le Pr Vergely a pu avoir pour l'instant un retour de 20 personnes qui ont répondu et qui sont intéressées. Certains sont des étudiants. Il reste à déterminer à quel moment le groupe pourra se réunir et travailler ensemble.

➤ Un Gala de pharmacie aura lieu le 22 mars 2025, tout le monde est invité, il est payant et organisé par les étudiants.

V. Points divers :

Campus sans tabac (cf Document en annexe)

Le Dr Anastasia DEMINA remercie l'ensemble des membres du comité de lui permettre de présenter son projet «Campus sans tabac». Elle se présente en tant que Médecin addictologue et Cheffe de clinique du service hospitalo-universitaire d'addictologie

C'est une initiative qui est portée par l'EHESP (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique) qui est le 1^{er} campus sans tabac en France depuis 2018. C'est un lieu d'enseignement supérieur où il est interdit de fumer ou de vapoter.

Les objectifs sont non seulement pour améliorer la santé en incitant le changement vis-vis de la consommation du tabac au niveau collectif et individuel mais également pour créer un environnement de travail plus agréable.

Certains déchets des mégots de cigarettes ne peuvent pas être recyclés et doivent être brûlés. Elle explique qu'aujourd'hui on retrouve de plus en plus mégots dans les nids des oisillons polluant d'avantage notre environnement.

Elle explique qu'il est important de promouvoir la santé dans les lieux d'enseignements de la santé.

Des enquêtes préliminaires environnementales et d'acceptabilité vont être initiées afin de pouvoir vérifier si ce projet est réalisable sur le campus et sur l'UFR.

Elle codirige également une thèse d'exercice en santé publique avec la promotion santé en lien avec les enquêtes.

Des financements vont être demandés à l'ARS Bourgogne-Franche-Comté au mois de mars 2025 dans le cadre de l'AAP addictologie. Par exemple le cout de la mise en place de ce dispositif à l'EHESP s'est élevé à 80 000€ environ.

Une analyse doit être réalisée ensemble lors d'un COPIL pour travailler sur certains points notamment :

- Communication.
- Mise en place d'espaces réservés aux fumeurs.
- Organisation de journées promotionnelles : par exemple à Paris en échange d'un paquet de cigarette une plante est offerte, journée dansante etc...

Dans le service d'addictologie, l'accès aux consultations spécialisées en suivi tabacologie sera simplifié.

Le Pr Maynadié remercie le Dr Demina pour cette présentation.

Le Pr Lesniewska informe le Dr Demina que lors d'une visite du Vice president, il avait été évoqué la création de salle à l'extérieur pour les fumeurs.

Le Pr Maynadié demande au Dr Demina de contacter Mr Roulliat pour ce projet.

Le Dr Demina prend note et va mettre en place un comité de pilotage et rechercher des personnes motivées, notamment parmi les étudiants, qui souhaiteraient être ambassadeurs de ce dispositif.

Mme Tenenbaum demande si ce dispositif sera une interdiction de l'usage du tabac.

Le Dr Demina répond que selon les informations venant de Paris c'est une interdiction de fumer et de vapoter dans l'enceinte du campus. Des facultés ont fait le choix de mettre en place des abris fumeurs notamment à Paris, Strasbourg et à Nantes. Cela sera étudié à l'aide des enquêtes qui seront lancées très prochainement.

En tant qu'addictologue la question sur l'autorisation du vapotage se pose également car à ce jour ce n'est pas

recommandé formellement et les règles d'utilisation de la « e-cigarette » risqueront peut-être de changer dans le cadre de l'arrêt du tabac.

Le Pr Maynadié précise que l'interdiction dans les locaux va être renforcée, la seule question qui se pose c'est l'installation d'un endroit où les fumeurs pourront aller.

Mme TENNEBAUM demande quelles seront les mesures prises, si les gens continuent à fumer.

Le Dr Demina répond qu'il n'y a pas de sanction prévue à ce jour, la démarche sera plutôt orientée sur l'accompagnement et la recherche positive de solution plutôt que de sanction.

L'idée est de faire de la promotion de l'arrêt du tabac.

En juin prochain, un premier retour sera fait.

Promotion d'un ouvrage : (cf annexe)

Le Pr Maynadié présente un nouvel ouvrage : « Nommer la maladie : modèles de représentation », publié sous la direction scientifique d'Anaïs Carnet, Lucie Bernard et Véronique Liard.

Extrait du résumé :

« Cet ouvrage propose d'engager une réflexion sur les modèles de désignation, de présentation et de représentation, normés ou non, du corps et de la maladie. Dans cette optique, il est intéressant de s'attacher à l'évolution des représentations de la maladie et de sa définition selon les aires linguistiques et culturelles. L'objectif de cet ouvrage est de favoriser les échanges entre spécialistes de différents domaines en encourageant les rencontres entre enseignants-chercheurs de différentes disciplines et professionnels de santé, et à ouvrir des pistes de réflexions nouvelles et originales. Les discours étudiés relèvent du domaine médical et de sa vulgarisation mais aussi d'œuvres artistiques (poésie, théâtre, cinéma, romans, y compris œuvres de fiction à substrat professionnel, musique...), qui thématisent le corps et la maladie. Sont étudiés les procédés de langue (métaphores, images, comparaisons...), les traces de l'implication émotionnelle dans le récit ou l'effort de distanciation. ... »

Ce livre est publié avec le concours de l'Université de Bourgogne. Il est disponible sur les plateformes d'achat en ligne ainsi qu'en librairie.

L'ensemble des points du compte-rendu pédagogique de médecine sont validés à l'unanimité.

• **Validation des Statuts du Département des Métiers de la Rééducation (Cf annexe)**

Le Pr Laroche président du nouveau Département de rééducation présente les statuts aux différents membres de la commission d'UFR de Santé. Il explique que le département a été créé il y a un an et qu'à ce jour des statuts sont nécessaires.

Le Pr Laroche remercie Mme Boccanfuso pour son aide ainsi que pour son travail.

Les Statuts du Département des Métiers de la Rééducation sont validés à l'unanimité par les membres du conseil UFR.

VI. Questions des étudiants

Néant.

VII. Questions diverses

Bourse étudiante pour stage à l'étranger

Le Dr CARNET souhaite demander l'avis des membres du conseil au sujet d'un dossier qui a été évoqué avec M. le Doyen ce jour. Elle explique qu'habituellement l'UFR de santé a pour habitude d'attribuer une petite bourse aux étudiants en médecine qui partent à l'étranger en stage.

Le Pr Maynadié propose d'attribuer la somme de 100€ à chacun.

Il y a 10 dossiers en médecine et 3 en pharmacie, le stage dure 7 semaines.

Les 10 étudiants en Médecine partiront au Brésil, Maroc, Algérie, Etats-Unis, Tunisie et les 3 étudiants en Pharmacie partiront au Canada.

Les membres du conseil UFR donnent leur accord à l'unanimité.

Fonctionnement du Département de Réadaptation.

Mme Tenenbaum souhaite avoir de plus amples explications quant au fonctionnement du Département de la réadaptation par rapport aux écoles de Kiné de Dijon et de Nevers.

Le Pr Maynadié répond que le département va rassembler toutes les formations issues des métiers de la Rééducation, des formations seront directement à l'UFR de Santé comme l'orthoptie qui va ouvrir en septembre.

Le travail se fera en étroite collaboration avec les instituts de Massothérapie qui ont leurs propres fonctionnements. La pédagogie est sous la responsabilité du département des métiers de la rééducation.

Des discussions sont en cours pour des changements de statuts et s'ils changent la formation passera directement sous la responsabilité du Département des Métiers de la Rééducation.

Le Pr Maynadié explique que cela dépendra des choix politiques du Conseil Régional et des possibilités financières.

L'ordre du jour étant épuisé, le Doyen lève la séance à 18h55.

ANNEXES